



**AR Prefecture**  
043-214302689-20230629-2\_20232906ANX2-DE  
Reçu le 04/09/2023

## Conforter la vocation de bourg-centre d'Yssingeaux

 **Prioriser le développement au sein de l'enveloppe bâtie principale du centre-ville :** mobiliser les dents creuses, divisions parcellaires et gisements ainsi que le parc existant (reconquête de la vacance).

 Secteurs marqués par des enjeux de densification/ diversification des formes urbaines

 Permettre le développement de quatre secteurs d'extensions à vocation résidentielle

**1** Choumouroux

**2** Avenue Schuman

**3** Rue Pré Vert

**4** Rue d'Ard'Huy

 Conforter/valoriser les pôles d'équipements et de loisirs de Choumouroux et Montbarnier

 Conforter le maillage d'équipements et services

**A** Permettre l'accueil de nouveaux équipements structurants

**B** Créer un pôle tertiaire en centre-ville

**C** Développer l'offre culturelle via la réhabilitation et l'extension du Château Michel

**D** Permettre l'aménagement d'une nouvelle caserne de pompiers

**E** Développer l'offre médicale et paramédicale

 Apaiser le centre-ville en valorisant les parcours piétons

 Encourager le développement des modes doux et assurer des connexions entre les polarités et avec le centre-ville

 Valoriser la Via Fluvia

 Conforter l'offre de stationnement en centre-ville

 Poursuivre le développement des bornes de recharge électrique

## Renforcer l'attractivité économique et pérenniser les emplois

 Optimiser le potentiel foncier des zones d'activités existantes

 Permettre le développement des zones d'activités

 Soutenir le commerce de centre-bourg et poursuivre les actions de reconquête des locaux vacants

 Maintenir la vocation agricole des espaces cultivés constituant une plus-value économique et paysagère

 Permettre le développement du maraîchage

## Préserver les grandes caractéristiques paysagères

 Espaces verts à préserver

 Trame verte au sein de l'enveloppe bâtie à préserver/valoriser

 Cônes de vue à maintenir et valoriser

 Prendre en compte les lignes de crête dans les choix de développement

 Définir des limites claires à l'urbanisation

## Composer avec les risques et nuisances

 Canalisation de gaz

**AR Prefecture**

Secteur affecté par le bruit de la RN88

043-214302689-20230629-2\_20232906ANX2-DE

Recu. le 04/09/2023

Aléa inondation